



Rapport annuel
de fonctionnement
2022



Proches aidant-e-s, rien ne serait possible sans vous.

A l'instar de ce qui a été fait en créant le Livret des 100 ans, la Maison de Vessy a souhaité donner de nouveau la parole aux habitant-e-s de notre belle Maison ainsi qu'à leurs proches.

L'entrée en EMS est un moment intense, fragile, parfois douloureux pour celles et ceux qui doivent renoncer à leur lieu de vie habituel et faire le choix d'en adopter un nouveau, mais également pour celles et ceux qui accompagnent, soutiennent ou non ce choix. L'inquiétude, la culpabilité, la crainte sont autant de sentiments bien connus, exprimés ou non par les proches aidant-e-s qui nous « confient » l'aidé-e.

La Maison de Vessy est le témoin régulier de parcours de vies et de récits bouleversants de filles, de fils, de conjoint-e-s, de proches appelé-e-s « aidant-e-s » qui portent régulièrement durant de nombreux mois, au-delà du raisonnable parfois, ou au détriment de leur propre santé, la charge de maintenir l'aidé-e à son domicile.

Quel regard porte-t-on après coup sur cette période traversée ensemble ? Que reste-t-il à en dire et à en montrer ? Souvent la parole se libère, et les ressentis peuvent être exprimés. Les souvenirs croisés de ces périodes parfois si difficiles, peuvent même prendre une tournure légère.

Parce qu'entrer en EMS est aussi une opportunité, la bonne solution la plupart du temps, il convient d'en parler et de le montrer.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement les habitant-e-s de Vessy et leurs proches qui se sont confié-e-s et qui nous ont fait confiance. Ce rapport annuel et le Livret associé leur sont dédiés.

André Laubscher
Président du Conseil d'administration

Florence Moine
Directrice générale

*Nos remerciements vont à Mme Isabelle Bader, biographe
et M. Niels Ackermann, photographe, pour leurs talents
et leur accompagnement dans ce projet.*

Acronymes et abréviations

| | |
|---------|---|
| AIECD | Association Internationale Ensemble Contre la Douleur |
| AIMP | Accord intercantonal sur les marchés publics |
| API | Allocation pour impotent |
| AS | Aide-soignant |
| ASA | Aide en soins et accompagnement |
| ASE | Assistant socio-éducatif |
| ASSC | Assistant en soins et santé communautaire |
| CA | Conseil d'administration |
| CDI | Contrat à durée indéterminée |
| CNPT | Commission Nationale de Prévention de la Torture |
| CODIR | Comité de direction |
| CP | Commission du personnel |
| CPEG | Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève |
| DAF | Direction administrative et financière / Directeur administratif et financier |
| DEP | Dossier électronique du patient |
| DG | Direction générale / Directrice générale |
| DGS | Direction générale de la santé |
| DIR | Dossier informatisé du résident |
| DRH | Direction des ressources humaines / Directeur des ressources humaines |
| DSI | Direction des soins / Directrice des soins |
| EMS | Etablissement Médico-Social |
| EPA | Etablissement Public Autonome |
| Fegems | Fédération genevoise des Etablissements médico-sociaux |
| FOJ | Fondation Officielle de la Jeunesse |
| GRESI | Groupe Risque pour l'Etat de Santé et Inspectorat |
| HUG | Hôpitaux Universitaires de Genève |
| IRU | Infirmière-ier responsable d'Unité |
| MRPS | Maison de retraite du Petit-Saconnex |
| OAIS | Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociale |
| OCE | Office cantonal de l'emploi |
| OFPC | Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue |
| OFSP | Office fédéral de la santé publique |
| PLAISIR | Plan informatisé des Soins requis |
| RH | Ressources humaines |
| SAI | Service d'audit interne de l'Etat de Genève |
| SAREAP | Service d'aide aux résidents et aux proches |
| SIG | Services industriels de Genève |
| SMC | Service de la Médecin Cantonale |
| SPAD | Service de protection de l'adulte |
| SPC | Service des prestations complémentaires |
| VRH | Vision RH |

Table des matières

| | | |
|----|--|----|
| 1 | De l'importance des contrôles | 7 |
| 2 | Organisation stratégique et opérationnelle de la Maison de Vessy | 8 |
| 3 | Instances de gouvernance et de consultation 2022 | 9 |
| 4 | L'atteinte des défis opérationnels 2021 | 10 |
| 5 | Les grands et nouveaux défis 2022 | 10 |
| 6 | Livret – thématique proches-aidants | 11 |
| 7 | Résident-e-s – chiffres clés 2022 | 11 |
| 8 | Médecin répondant (MR) et médecins MV | 11 |
| 9 | Direction des soins infirmiers (DSI) | 12 |
| 10 | Direction administrative et financière (DAF) | 16 |
| 11 | Direction de l'exploitation (DEX) | 19 |
| 12 | Service animation | 22 |
| 13 | Direction des ressources humaines (DRH) | 24 |
| 14 | Système de contrôle interne (SCI) | 28 |
| 15 | Labels et distinctions | 30 |
| 16 | Partenariats et remerciements | 33 |



1 De l'importance des contrôles

Ils s'appellent audit, inspectorat, suivi ou révision... et ils ponctuent la vie d'un grand établissement public comme le nôtre.

En une année la Maison de Vessy aura traversé :

- la révision annuelle de ses comptes,
- le suivi de la mise en œuvre de l'audit 143 de la Cour des Comptes, par la Cour elle-même et le SAI,
- une visite d'inspectorat du groupe risque pour l'état de santé (GRESI) de la DGS,
- une inspection de la Commission Nationale de Prévention de la Torture (CNPT).

Ces inspections, en particulier celles émanant récemment du GRESI et de la CNPT, concluent toutes au même constat : **tout va bien à Vessy**. Seules des recommandations portant sur des procédures, des pratiques ou de l'organisation administrative sont émises.

Certes nous ne sommes pas parfaits ; comme tout le monde, nous avons nos marges de d'amélioration et œuvrons au quotidien sans relâche pour que cette progression se poursuive.

La CNPT indique dans son rapport (consultable via le QR code ci-dessous) : « La délégation a eu accès à tous les documents nécessaires et a pu s'entretenir de manière confidentielle avec l'ensemble des personnes qu'elle souhaitait rencontrer. La collaboration dont a bénéficié la délégation s'est révélée très bonne. (...) L'impression générale de la Commission concernant le personnel est positive. La Commission a trouvé que le personnel était respectueux et aimable envers les résident-e-s... ». Elle formule 8 recommandations qu'elle adresse pour validation au magistrat dans son courrier du 25 octobre 2022. »

S'agissant de cette inspection, le magistrat conclut dans son courrier du 16.11.2022 :

« A titre liminaire, j'ai plaisir à constater que le rapport de votre audit de l'établissement médico-social (EMS) de droit public la Maison de Vessy relève une gouvernance saine et souligne que les infrastructures et l'environnement correspondent aux missions de cet EMS. Aussi, son personnel est adéquat, respectueux et aimable envers les résidents qui bénéficient d'un cadre de vie agréable et ouvert. Enfin, vous n'avez constaté ni maltraitance ni carence de prise en charge.

Les recommandations que vous formulez, dont la majorité ont déjà été identifiées par le Groupe risque pour l'état de santé et inspectorat (GRESI) du service de la médecin cantonale (SMC) de la direction générale de la santé (DGS), concernent des propositions d'amélioration de procédures, de pratiques professionnelles ou d'organisation administrative. Comme ces recommandations ne relèvent pas d'insuffisances de pratique de soins, il appartiendra à l'EMS de décider lesquelles il mettra en œuvre pour améliorer ses pratiques ou son environnement et d'en informer la DGS ».

La Maison de Vessy poursuit donc sereinement son chemin sur la voie d'une qualité toujours améliorée.



VOIR LE RAPPORT

2 Organisation stratégique et opérationnelle de la Maison de Vessy

Conseil d'administration (CA)

Du 1^{er} décembre 2018 au 31 janvier 2024

| | |
|---|---|
| Président | M. André Laubscher |
| Vice-présidente | Mme Anne-Marie Graf |
| Membres | M. Jean-François Balavoine M. Xavier Carlo M. Philippe Decrey M. Gérard Gostoli Mme Tatiana Gurbanov Mme Jocelyne Haller M. Patrick Lapalud M. Yves Perrot Mme Yubitza Saa-Baud Mme Stela Tacheva M. François Taillard Mme Diana Zehnder |
| Membre Direction générale de la santé (DGS) avec voix consultative | M. Nicolas Müller |
| Représentante des Résident-e-s au CA | Mme Yvette Granier |
| Représentant-e-s du personnel au CA | Mme Lilly Giacomini M. Thierry Daviaud |

Comité de direction

| | |
|---|------------------------|
| Directrice générale | Mme Florence Moine |
| Directeur administratif et financier | M. Alain Blattmann |
| Directrice des soins | Mme Megan A. Bowyer |
| Directeur de l'exploitation | M. Stéphane Vohl |
| Directeur des ressources humaines | M. Philippe Deppierraz |

3 Instances de gouvernance et de consultation 2022

Le Conseil d'administration et son Bureau

auront tenu respectivement 5 et 7 séances cette année. Le Conseil d'administration œuvre selon les compétences qui lui sont attribuées dans la L8441, notamment pour superviser le fonctionnement de l'établissement, veiller à l'élaboration d'une planification financière et adopter chaque année le budget de fonctionnement et le budget d'investissement, les comptes de clôture, ainsi que le rapport de gestion qui sera présenté au Conseil d'Etat pour approbation. Il est aidé en cela par le Bureau du Conseil qui prépare les OJ du CA ainsi que les dossiers qui lui sont soumis pour validation.

Le Comité de direction

2022 a été la 1^{ère} année pleine de continuité pour un comité de direction au complet. Celui-ci s'est réuni à 22 reprises en 2022, en alternance avec le comité de pilotage du système de contrôle interne, afin de garantir la bonne marche de l'institution et sa capacité à faire face aux nombreux défis qui sont les siens cette année.

Le Forum des Résidents-Familles

2 rencontres ont pu avoir lieu avec les familles et les habitant-e-s de Vessy durant lesquelles tous les sujets concernant l'évolution des prises en charge et des soins, ainsi que celle de l'équipe des médecins, ont notamment pu être abordés avec les familles et proches.

La Commission du personnel

A rencontré à 7 reprises la délégation employeur. Elle a vu par ailleurs son activité augmenter au travers du groupe de travail « absences » dans lequel délégation employeur et membres de la CP analysent les chiffres de l'absence et leurs causes, afin de dégager des solutions pérennes pour l'institution.

4 L'atteinte des défis opérationnels 2021

Pour rappel

- ✓ **De nombreux recrutements** clés ont été finalisés : collaborateurs-trices dans les soins, médecin répondant, membres du comité de direction.
- ✓ **Les formations prévues** (vigigermes, Montessori, Ergonomie au travail, ou encore pour les cadres) ont toutes pu avoir lieu.
- ✓ **Les prestations de physiothérapie et d'ergothérapie** ont été mises à disposition des habitant-e-s.
- ✓ **Le Jardin des Senteurs** : la nouvelle offre bistronomique a été déployée.



5 Les grands et nouveaux défis 2022

Ont notamment été constitués de :

- ✓ **La préparation de la sortie de la LIAF** prévue dorénavant en janvier 2024, assortie de la révision des cadres légaux et réglementaires (LGEPAR/GEPA) qui vont nous amener à travailler régulièrement avec la DGS et les faitières des EMS.
- ✓ L'évolution du modèle de financement du **matériel LIMA**.
- ✓ En proximité de la MV, l'activation du **PLQ des Grands Esserts** et tous les travaux préparatoires à la construction de la 1ère pièce urbaine « Cour de Vessy ».
- ✓ **La nouvelle occupation du bâtiment Gomarín** avec l'arrivée de deux missions distinctes de la FOJ dans le bâtiment.
- ✓ **Trois AIMP** à piloter et conclure.
- ✓ **Un nouveau site internet** MV à créer et déployer.



Instants de vie
Dialogues
autour
de l'entrée
en EMS





Ces dialogues ont été mis en lumière en grand format lors d'une exposition aux HUG

Instants de vie Dialogues autour de l'entrée en EMS

Une initiative de l'EMS la Maison de Vessy à l'occasion de la Journée en faveur des proches aidants 2022

A l'instar de ce qui a été fait en créant le Livret des 100 ans en 2021, la Maison de Vessy a souhaité donner de nouveau la parole aux habitant-e-s de notre belle Maison ainsi qu'à leurs proches.

L'entrée en EMS est un moment intense, fragile, parfois douloureux pour celles et ceux qui doivent renoncer à leur lieu de vie habituel et faire le choix d'en adopter un nouveau, mais également pour celles et ceux qui accompagnent, soutiennent ou non ce choix. L'inquiétude, la culpabilité, la crainte sont autant de sentiments bien connus, exprimés ou non par les proches aidant-e-s qui nous « confient » l'aidé-e.

La Maison de Vessy est le témoin régulier de parcours de vies et de récits bouleversants de filles, de fils, de conjoint-e-s, de proches appelé-e-s « aidant-e-s » qui portent régulièrement durant de nombreux mois, au-delà du raisonnable parfois, ou au détriment de leur propre santé, la charge de maintenir l'aidé-e à son domicile.

Quel regard porte-t-on après coup sur cette période traversée ensemble ? Que reste-t-il à en dire et à en montrer ? Souvent la parole se libère, et les ressentis peuvent être exprimés. Les souvenirs croisés de ces périodes parfois si difficiles, peuvent même prendre une tournure légère.

Parce qu'entrer en EMS est aussi une opportunité, la bonne solution la plupart du temps, il convient d'en parler et de le montrer.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement les habitant-e-s de Vessy et leurs proches qui se sont confié-e-s et qui nous ont fait confiance.

Florence Moine
Directrice



Portraits
Niels Ackermann | Lundi 13

Témoignages
Isabelle Bader, biographe familiale
www.tracesdevie.ch



Entrée en EMS ?

Dialogue entre Gilles et sa sœur Marie-Christine

- Gilles a deux ans et demi de plus que moi. Comme il avait des difficultés d'apprentissage et que nos parents étaient divorcés, il a grandi dans des institutions, puis habité en appartement encadré. **Il est entré à Vessy à soixante-trois ans sur dérogation parce que son foyer fermait.** Nous n'avons jamais complètement vécu ensemble mais nous sommes toujours restés en contact. Notre mère surveillait son quotidien, et moi j'intervenais dans les situations difficiles.
- **C'est toi que j'appelais pour les choses graves** parce que maman était trop fragile. Tu as toujours été là quand j'avais besoin d'aide. Pour Vessy, tu m'as aidé dans les démarches, tu es venue voir la chambre avec moi.
- J'étais très touchée qu'il me demande conseil. **Cela m'émeut la confiance qu'il met en moi.**
- **Ma sœur, c'est quelqu'un de très important pour moi.** On a un petit rythme. On s'envoie un petit sms le matin, on s'appelle le soir. On est tout le temps en contact.
- Parfois on me dit de le laisser se débrouiller, mais émotionnellement cela me coûte plus d'efforts de le laisser tout seul que d'être présente quand il en a besoin. **Pourtant je ne me suis jamais sentie proche-aidante avec lui.** Avec maman oui, parce que c'était lourd à la fin, et triste, mais pas avec Gilles car il est très autonome.
- Mais tu m'aides pour les affaires administratives, pour plein de choses... Tu es toujours là.
- Pour moi c'est tellement normal. Entre frère et sœur, c'est normal qu'on se soutienne. **En plus tu es toujours reconnaissant. Tu as toujours dit merci. Trois jours après, tu dis encore merci.**
- En fait si tu n'existais pas je serais très malheureuse.
- Moi pareil.

Gilles, 71 ans
à la Maison de Vessy depuis 8 ans



Entrée en EMS ?

Dialogue entre Antoinette et sa fille Laurence

— J'ai deux filles qui s'entendent très bien. Comme l'aînée vit dans le Sud de la France, c'est surtout Laurence qui est sollicitée quand il y a un problème. **Ces deux dernières années, j'ai fait plusieurs chutes, chacune plus grave que la précédente.** D'abord l'été dernier, où je me suis cassé le poignet. Ensuite, en décembre. J'avais le visage tuméfié et l'arcade sourcilière ouverte. J'ai passé les fêtes de Noël à l'hôpital. Deux semaines après être rentrée chez moi, début janvier, je suis tombée de nouveau. C'était la chute de trop.

— Exactement !

— Cinq côtes cassées, le coude aussi, et des complications dues aux fractures des côtes, avec du sang dans les poumons. **J'ai dû être hospitalisée deux mois.** J'avais mal partout et j'étais très affaiblie. Je voulais en finir.

— Moi, nerveusement, je commençais à être à bout. Savoir que tu avais encore chuté, ne pas savoir les conséquences... **Je ne supportais plus d'avoir peur pour toi.** C'était de pire en pire et je me disais : « Ça va être quoi la prochaine fois ? »

A partir de là j'ai commencé à réfléchir à l'après, avec mon mari, avec ma sœur. Qu'est-ce qu'on pouvait faire pour te protéger, éviter que tu tombes à nouveau, que tu te mettes en danger ? Quand le personnel de rééducation a commencé à dire que tu t'améliorais, que tu pourrais sûrement rentrer chez toi, j'ai pensé : « Oh mais non ! Je ne veux pas. »

Avant que la décision de quitter le domicile soit vraiment définitive, il y a des allers-retours épuisants. **On voudrait faire au mieux** mais on ne sait pas ce qui est le mieux.

— **Moi j'avais toujours dit à mes filles que j'aimais mieux mourir que d'aller en EMS.** Finalement il aura fallu tous ces accidents, et la confiance que m'apporte la foi, pour que les choses mûrissent en moi.

— Un mois après ton arrivée à Vessy, tu as dû être hospitalisée de nouveau. Je me suis dit « Ça y est, c'est reparti » et j'ai senti que j'allais craquer. Tant physiquement qu'émotionnellement, **j'étais à bout. Je n'arrivais même plus à venir te voir à l'hôpital.** Mon médecin m'a mise en arrêt maladie pour six semaines.

La régie nous a demandé de libérer ton appartement alors que j'étais en plein burn-out. J'ai appelé ma sœur à l'aide et nous avons trié ton grand appartement en trois jours, ne gardant que l'essentiel. J'aurais tant voulu donner des affaires pour que d'autres en profitent, mais le délai était trop court. Tout est parti à la déchetterie.

— Tu as vraiment tout fait parfaitement ma chérie. Tu es allée au bout de tes forces. **Je me sens revivre ici.**

Antoinette, 90 ans
à la Maison de Vessy depuis mars
2022



Entrée en EMS ?

émoignage de Laurent, fils de Solange

Ma mère est arrivée ici directement depuis Collonge-Bellerive, **après cinq mois de rééducation suite à un gros AVC** qui a entraîné une paralysie de tout son côté gauche. Avant son accident elle était en pleine forme. A quatre-vingt-quatre ans, elle vivait seule dans son appartement, faisait ses comptes, ses courses, s'occupait de son jardin et recevait du monde.

Les jours qui ont suivi son accident ont été affreux. Je ne supportais pas de la voir handicapée. Elle qui était si indépendante et si coquette vivait en chemise d'hôpital sur un fauteuil de tétraplégique et ne pouvait plus rien faire seule. Je priais jour et nuit pour qu'elle meure, alors qu'elle, elle s'accrochait de toutes ses forces à la vie. Un jour, une pasteur m'a dit : **« Laurent, vous devez changer votre regard, apprendre à la voir au-delà de son handicap. » Ce jour-là j'ai fait un pas. Je l'ai fait timidement, mais je l'ai fait.**

Quand ma mère est entrée à Vessy j'ai eu beaucoup de mal à laisser faire le personnel. J'avais beau être convaincu par l'endroit, je n'étais pas en paix avec moi-même. Je viens d'une famille très unie, avec des valeurs chrétiennes. Ma mère était l'aînée de six enfants. Sa sœur, ses frères et mes cousins ont été très présents. Chez nous, on n'abandonne pas les malades. Dès que j'ai su que ma mère allait entrer en EMS, j'ai demandé une disponibilité de quatre mois à mon travail. Les deux premières semaines, j'ai passé toutes mes journées à Vessy, m'occupant d'elle au quotidien. J'étais intraitable avec les soignants, je surveillais tout. **Le moindre geste maladroit de leur part me retournait les tripes. J'ai dû m'habituer à les laisser faire et j'ai appris à les admirer dans leur travail au quotidien.**

Ma mère, il m'a fallu plus d'un an pour accepter qui elle était devenue. Ici notre relation a acquis une profondeur qu'elle n'avait jamais eue. J'ai repris le travail mais j'essayais de passer tous les jours, même si c'était parfois pour seulement vingt minutes. C'était épuisant physiquement, je jonglais avec mes plannings. Entre nous les barrières de la pudeur sont tombées peu à peu et c'était délicieux. Je la prenais dans mes bras, je l'embrassais. « Si tu savais comme je t'aime ma petite maman. » **Nous nous disions sans arrêt je t'aime. Nous parlions aussi beaucoup de la mort.** Elle avait tout prévu pour ses funérailles : les lectures, ses vêtements, la musique... Je lui jouais des airs de piano. Parfois nous pleurions ensemble, nous prenions le temps de prier... Je n'aurais jamais fait cela avant. Je me suis mis à savourer chaque instant de vie avec elle.

J'étais présent quand elle a fait son dernier malaise. « Je suis là ma petite maman, je reste avec toi, tu ne risques rien. » **A la fin, blottie dans mes bras, j'ai senti qu'elle s'abandonnait.** Quelques minutes après son dernier souffle, une grande chaleur est passée d'elle à moi, comme si elle me donnait tout ce qui lui restait.

C'était un cadeau ce départ.

Aujourd'hui, je ne me sens pas triste, mais paisible et serein, car les choses se sont passées encore mieux que nous le souhaitions. La maladie d'un proche, c'est une perche qui nous est tendue pour développer une relation unique avec lui. **Pour moi, cet accompagnement restera la plus belle histoire de ma vie.**

Témoignage de Laurent en mémoire de sa maman **Solange, 87 ans**, décédée le 20 juillet 2022 après 3 ans à la Maison de Vessy



Entrée en EMS ?

Témoignage de Claire, fille de Daniel

Mon papa est arrivé à Vessy fin mars, directement depuis le Canada. Nous sommes trois enfants. Mon frère vit dans la région d'Yverdon, ma sœur et moi à Genève. Je suis la petite dernière. C'est mon frère et ma belle-sœur qui sont allés chercher mon père à Montréal. **Un vrai parcours du combattant ce rapatriement !**

Après toute une vie passée à Genève, mon père est parti vivre au Canada à l'âge de la retraite avec sa seconde femme qui est décédée il y a une dizaine d'années. **Après cela, il a fait un AVC qui lui a fait perdre un peu la mémoire.** Il a d'abord vécu dans un appartement encadré, puis les services sociaux l'ont fait entrer en EMS, plus ou moins contre son gré. Nous n'avons été informés de rien. Nous ne savions même pas où il était, jusqu'à ce qu'un jeune animateur ait l'idée d'organiser des Skype avec nous. Alors que mon frère et ma sœur s'étaient éloignés, nous nous sommes retrouvés tout à coup tous ensemble en visio... Il nous fallait soudain discuter entre nous des décisions à prendre, joindre nos efforts. Cela a nécessité une grosse solidarité de la fratrie.

Mon frère s'est chargé du côté financier, ma sœur des aspects médicaux et moi de l'admission en EMS. Un vrai casse-tête ! Mon père n'avait plus de mémoire et ne s'occupait plus de ses papiers depuis un moment. Nous, nous n'étions au courant de rien. Il a fallu retrouver ses comptes, identifier les personnes à contacter, écrire aux hôpitaux, apprendre à s'y retrouver dans le système de santé... C'était un énorme travail. Il y a eu des moments de découragement.

En novembre dernier, ma sœur est allée là-bas pour faire refaire ses papiers car ses deux passeports, suisse et canadien, étaient échus. Et voilà qu'en décembre il attrape le COVID ! L'EMS a enfermé tous les malades dans une chambre durant un mois et demi. Là, plus de contact et impossible de nous rendre sur place. On a pensé qu'on ne le reverrait plus. Puis de nouveau un Skype en janvier, et là, nous le retrouvons très mal en point, amaigri, avec des escarres aux fesses. Nous étions sous le choc. **« On n'arrivera jamais à le rapatrier dans cet état. »** Nous l'avons beaucoup encouragé pour qu'il se remette en forme, il fallait absolument qu'il puisse tenir huit heures assis dans l'avion.

Après ces six mois d'efforts, quand enfin la date est arrivée, nous étions dans un état d'angoisse incroyable. Est-ce qu'il va supporter le trajet ? **Et le voilà qui arrive tout fringant dans sa chaise roulante, après douze heures de voyage !**

Au début il a fait beaucoup de progrès, mais depuis quelques mois il n'a plus envie de rien. Peut-être qu'il a fini son chemin. Il dit : « Je suis content. Je suis rentré chez moi ». Nous, nous sommes soulagés qu'il puisse finir ses jours vers nous. Cela nous peinait de le savoir tout seul au Canada sans personne, sans famille. **Finalement, c'est lui qui nous a rapprochés.**

Daniel, 93 ans
à la Maison de Vessy depuis mars
2022



Entrée en EMS ?

Dialogue entre Monique et son fils Alfred

- **J'ai grandi en Suisse, mais toute ma vie d'adulte, je l'ai passée en Espagne.** Plus de septante ans. Mes enfants sont nés là-bas. J'étais mannequin de profession. Maintenant mon fils vit à Genève depuis une quarantaine d'années. Ma fille est décédée d'un cancer à quarante-sept ans ; ses deux enfants sont en Espagne, où j'ai aussi deux arrière-petits-enfants. Ici j'ai trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.
- Nous avons déjà évoqué ton retour en Suisse il y a une dizaine d'années, après le décès de ton second mari, **mais cela n'était pas imaginable** pour toi de quitter l'Espagne.

Ce sont ses problèmes de santé récents qui nous ont décidés. Il y a une telle différence de qualité de soins entre nos deux pays. Quand elle a eu des problèmes de circulation graves et que son médecin a parlé d'amputation, là c'était trop. **J'ai pensé qu'en Suisse on pourrait sauver sa jambe.** Il a fallu se décider très vite car son pied n'était plus irrigué. Ici le médecin lui a posé des stents ; en quelques semaines c'était réglé.
- Quitter l'Espagne, j'en ai pleuré. Mais il fallait bien faire le grand pas, c'était nécessaire. Il ne faut pas trop penser dans ces cas-là. Il faut y aller et puis voilà. Je me rendais compte que je ne pouvais plus habiter seule. Il y avait toujours des problèmes. Je tombais. J'enquiquinais toujours ma petite-fille. **Dans ma vie j'ai déménagé vingt-trois fois donc ça n'est pas ce qui me faisait peur ; c'est quitter le pays qui était difficile.** Pourtant en arrivant à Vessy, j'ai su tout de suite que je serais bien. Je n'ai même pas eu besoin de m'habituer. Les arbres, le vieux bâtiment, ma jolie chambre avec son petit balcon... dès le premier jour j'ai dit : « Oh, je vais être bien ici. »
- Je passe la voir en tout cas une fois par semaine, pas forcément longtemps mais souvent. Elle m'envoie des photos de sa chambre : presque chaque semaine elle refait la déco, déplace les meubles, change les photos. C'est une artiste, elle a beaucoup de goût. **On rit beaucoup tous les deux.** On parle de tout, y compris de la mort. L'humour, cela permet de mettre les choses à distance. Pour moi ça n'est pas difficile de m'occuper d'elle. J'ai hérité de son côté positif. La faire venir, cela faisait longtemps que j'y pensais. Si c'était pour être bien soignée et proche de nous, il n'y avait pas à hésiter. **«Proche-aidant» c'est un terme dans lequel je ne me reconnais pas trop. C'est ma mère...** tant qu'elle est là, je suis là pour elle. C'est naturel.
- **Mon fils, c'est tout pour moi. Il est ma canne, mes oreilles, mon chauffeur, ma compagnie, mon bonheur.** Je pourrais parler de lui toute la journée. Il n'a pas changé depuis petit garçon, il a toujours ses deux fossettes, sa bonne bille... Ah, si tout le monde avait un fils comme ça !

Monique, 95 ans
à la Maison de Vessy depuis février
2019



Entrée en EMS ?

Témoignage de Laurent, fils de Marguerite

Jusqu'à cet été, ma mère vivait seule dans sa maison de Veyrier avec une dame de compagnie. Mon père est décédé en 1989, nous sommes deux enfants et elle a cinq petits-enfants. Depuis quelque temps nous avons des doutes sur son équilibre, sa mobilité et sa capacité d'autonomie, mais elle disait toujours pour nous rassurer que tout allait bien. En avril dernier sa dame de compagnie l'a retrouvée par terre plusieurs heures après une grosse chute. **Elle n'avait pas enclenché son bracelet d'alarme et ne pouvait ni se relever ni appeler à l'aide.** Aux urgences, les médecins ont constaté de nombreux hématomes plus ou moins récents, qui témoignaient d'autres chutes dont elle ne se souvenait pas. Différents tests ont alors révélé que **ses capacités cognitives étaient atteintes.** Sans doute avons-nous été trompés parce que son bon niveau d'instruction lui permet de compenser et de donner le change dans les discussions. Elle a été enseignante au Collège et peut encore parler de littérature ou d'histoire, mais elle a du mal à manier la télécommande de la télévision par exemple.

Avant ces tests cognitifs, je ne voyais pas tous les efforts que lui coûtaient la vie du quotidien et n'avais pas conscience qu'elle se mettait en danger. **Peut-être étais-je dans une forme de déni ?** C'est difficile d'accepter de voir diminuer les gens qu'on aime.

Cependant il arrive un moment où la réalité nous rattrape, où le maintien à domicile ne semble plus réaliste. Malgré cela **je n'arrivais pas à être certain d'avoir pris la bonne décision.** Ma mère n'aime pas le changement ; depuis cinquante ans qu'elle vit dans sa maison, elle n'en a jamais vraiment changé l'intérieur. Je sais aussi combien elle apprécie son jardin, combien elle aime s'occuper de ses fleurs. Cette phase de décision est une torture. J'avais besoin de ne pas la porter seul et j'ai beaucoup partagé en famille. Le personnel et la Direction de Vessy m'ont également été d'un grand soutien, m'aidant à me poser les bonnes questions.

Je pense que **nous aurions perdu moins de temps si j'avais été informé plus tôt sur le fonctionnement d'une personne âgée,** notamment sur la détérioration de ses capacités cognitives. Nous aurions mieux aidé ma mère si j'avais su tout cela. J'ai l'impression d'avoir dû suivre en quelques semaines une formation accélérée en gériatrie.

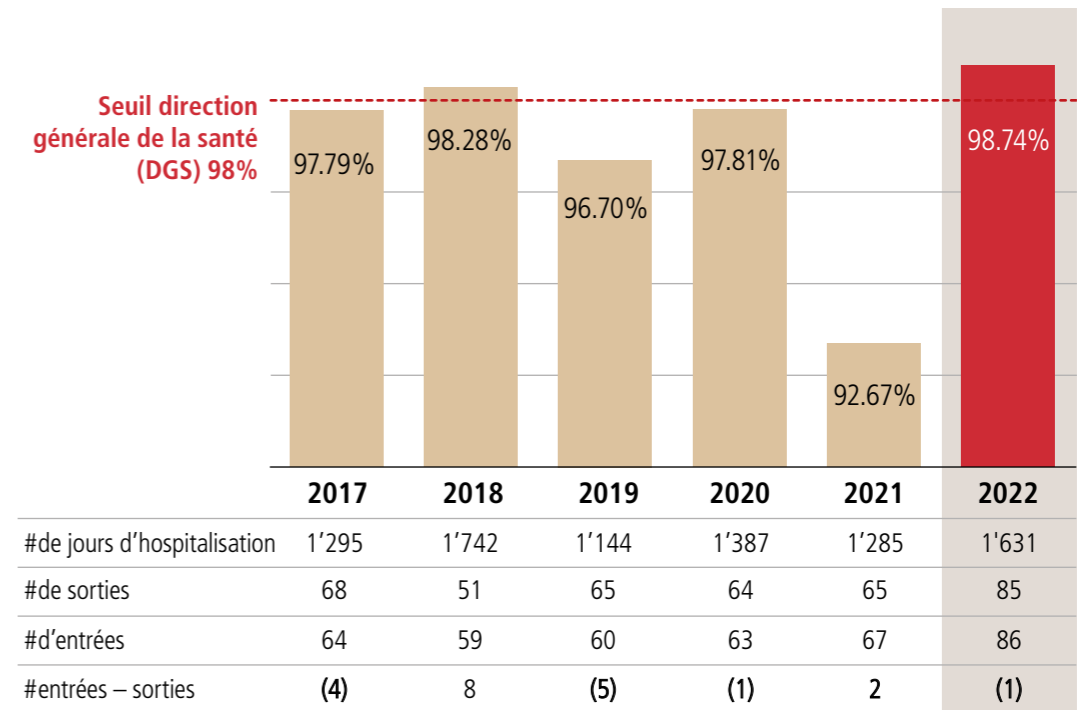
Maintenant que ma mère est à Vessy, nous sommes tous plus sereins. Nous la savons en sécurité, elle est bien encadrée et moins seule. Elle a trouvé son rythme et apprécie certaines activités. **Je peux avoir avec elle des échanges que je n'avais pas avant,** lors de mes visites chez elle, car les tâches quotidiennes et la préparation du repas qu'elle tenait à m'offrir lui causaient toujours un grand stress. A Vessy, elle est détendue. A table ou pendant nos promenades dans le parc, **elle me dit ce qui lui tient à coeur, me raconte des moments de sa vie dont elle n'avait jamais parlé.** Ce sont des moments touchants et qui font du bien.

Marguerite, 94 ans
à la Maison de Vessy
depuis juin 2022

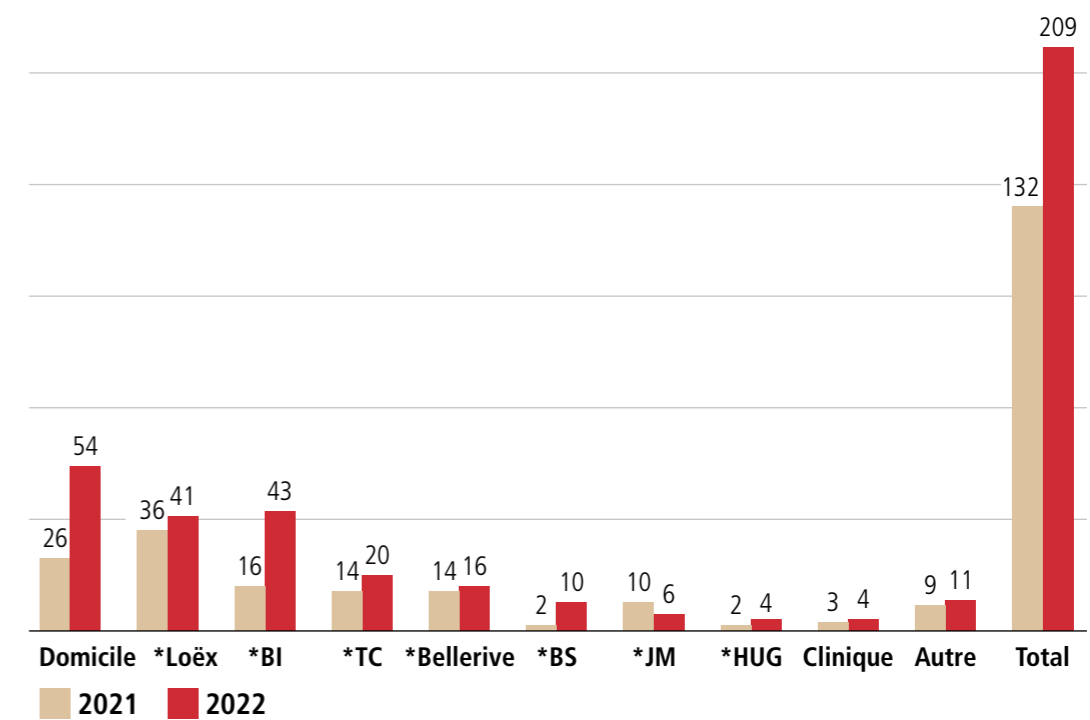


7 Résident-e-s – chiffres clés 2022

Taux moyen d'occupation



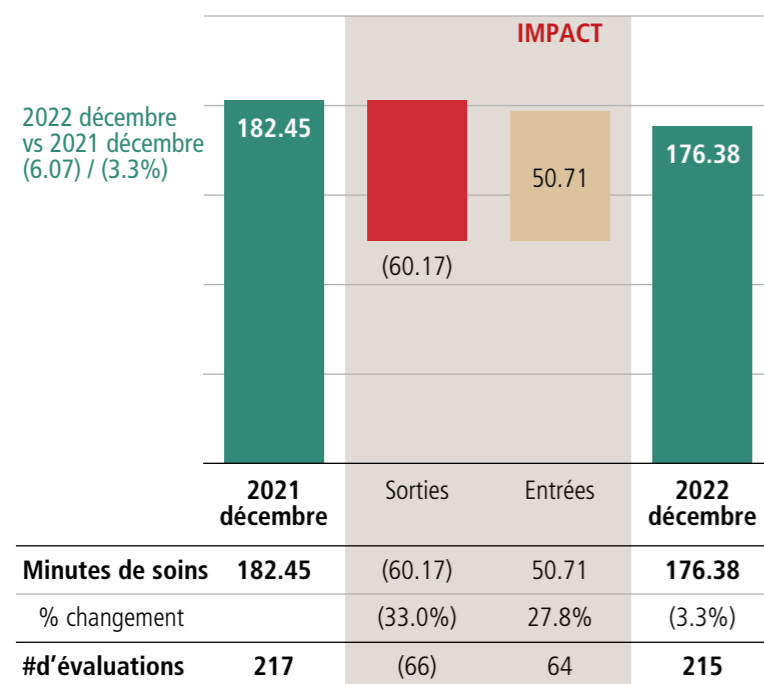
Provenance des demandes long-séjour



* En 2022, les demandes provenant des différents sites des HUG (Loëx, Belle-Idée, Trois-Chêne, Bellerive, Beau-Séjour, Jolimont et HUG) représentaient 67% de l'ensemble des demandes (en 2021 ce taux était de 71%).



Minutes de soins : état comparatif



Allocation pour impotent (API) décembre 2021/2022

| | 2021 | 2022 |
|--------------------------------------|--------|--------|
| Total résident (hors UATR) | 211 | 217 |
| Total avec API | 107 | 100 |
| % avec API | 50.71% | 46.08% |
| Total résident < 12 mois | 49 | 59 |
| dont <12 mois avec API | 4 | 6 |
| % avec API (hors résident < 12 mois) | 66.05% | 63.29% |

Le nombre de résident-e-s au bénéfice d'une API est passé de 107 (66.05%) à fin décembre 2021 à 100 résident-e-s (63.29%) à fin décembre 2022, parmi lesquel-le-s 42 une API moyenne et 58 une API grave.

8 Médecin répondant (MR) et médecins MV

Comme chaque EMS du Canton de Genève, la Maison de Vessy (MV) est dotée d'un médecin répondant (MR) pour l'établissement. Suite au départ en retraite du **Dr. Philippe Mouron**, la Maison de Vessy a eu le plaisir d'accueillir dès le 1er janvier 2022, la **Dre Karine Vantieghe** en tant que nouvelle médecin répondante.



Cette année de prise de fonction a permis de poser les bases d'une étroite collaboration avec la direction des soins (DSI) et la direction générale (DG), mais également avec l'ensemble des membres du comité de direction et leurs équipes, ainsi que les prestataires externes (physiothérapeutes, ergothérapeutes, dentiste, éthicien, pharmacie, salon de coiffure).

Des colloques interdisciplinaires par unité ont pu être institués sous l'égide de la MR et de la DSI depuis le début de l'année.

Des ponts sont également établis avec les HUG et l'université de Genève dans le cadre de projets de recherches impliquant les habitant-e-s de la MV.

Médecins traitants à la MV

Afin d'assurer la prise en charge médicale des habitant-e-s de la MV, 5 médecins indépendants interviennent dans l'institution. Ceci assure le passage d'un médecin chaque jour ouvrable de la semaine, la MR assurant quant à elle un des jours de suivi dans sa fonction de médecin traitante.

2022 a été marquée par le départ en retraite de 3 d'entre eux. La Maison de Vessy les remercie chaleureusement pour leur travail et leur engagement durant 2 décennies et pour la confiance accordée à leurs successeurs.

Ainsi, le premier objectif de la DG, de la DSI et de la MR a-t-il été d'entrer en collaboration avec 3 nouveaux médecins.

Les **Docteurs Nadji Abbas-Terki** et **Yann Parel** ont débuté leurs consultations. Une nouvelle collègue rejoindra l'équipe début janvier 2023. Chacun-e est soit gériatre, soit doté-e d'une solide expérience dans le domaine de la gériatrie et/ou des soins palliatifs et/ou d'une pratique en EMS. Enfin, **Richard Sommer** poursuit sa collaboration de 20 années à la MV et devient la mémoire médicale de cet établissement.

Médecin dentiste

La Maison de Vessy, dotée d'un cabinet dentaire, a la chance de pouvoir proposer aux habitant-e-s des consultations de médecine dentaire hebdomadaire sur site. La **Dre Véronique Manillier**, médecin-dentiste, a rejoint l'équipe des médecins en juin 2022 suite au départ de Docteur **Jean-Denys Duriaux**. Le maintien de la santé dentaire fait partie intégrante des besoins identifiés pour les habitant-e-s. L'arrivée de la médecin dentiste représente une opportunité de développer encore l'interdisciplinarité au service des habitant-e-s en collaboration avec l'équipe médicale, la DSI et les équipes de soins.





9 Direction des soins infirmiers (DSI)

S'agissant des résident-e-s

L'année 2022 a été rythmée par la poursuite de l'adaptation des mesures mises en place depuis le début de la pandémie, jusqu'à la suppression graduelle de celles-ci.

Des flambées, caractérisées par plusieurs contaminations simultanées, ont eu lieu en janvier, en avril et en décembre. Elles nous ont poussé à faire preuve d'agilité et d'autonomie dans la mise en place de mesures spécifiques, adaptées et proportionnées. Il s'est comme toujours agi pour la direction générale, la médecin répondante et la DSI, de peser l'impact des mesures prises en tenant compte des individus et de la collectivité.

L'effort collectif de vaccination s'est poursuivi avec des campagnes de vaccination de rappel menées en août et en décembre et a permis de faire face, globalement, à des formes moins graves d'infection.

Inventaire des moyens auxiliaires et achats en collaboration avec MyPhysio

La collaboration débutée avec les physiothérapeutes et ergothérapeutes de MyPhysio nous a menés à identifier des besoins individuels et collectifs pour les habitants de la Maison de Vessy. Parmi ceux-ci, la nécessité de proposer des moyens auxiliaires adaptés à l'évolution des situations des habitant-e-s accueilli-e-s actuellement.

Début 2022, MyPhysio a procédé à un inventaire complet du matériel à disposition et de son état afin d'identifier les besoins. Selon les conclusions de celui-ci, la Maison de Vessy a été accompagnée par MyPhysio dans l'acquisition de moyens auxiliaires, notamment des fauteuils roulants, des fauteuils confort et des coussins d'assise. La gestion et le renouvellement des moyens auxiliaires sont dorénavant inscrits dans un exercice annuel.

S'agissant des collaborateur-trice-s

La DSI a souhaité mener plusieurs actions de formations dans le courant de l'année :

Dispensation des médicaments

Une formation action « Dispensation des médicaments en EMS » a été élaborée en collaboration avec les HUG. Elle a eu pour but de sensibiliser les infirmier-ère-s et les ASSC aux enjeux liés à la médication en EMS, de la prescription par le médecin à l'administration au résident-e-s. Les bonnes pratiques et les risques inhérents à chaque étape ainsi que les rôles et responsabilités de chaque professionnel-le intervenant dans le processus ont pu être abordés avec la trentaine de professionnel-le-s participant.

Formation vigigermes

La formation vigigermes s'est poursuivie pour les nouveaux-elles collaborateurs-trices, tous services confondus. Élaborée en période de pandémie, celle-ci a été adaptée pour aborder les enjeux de l'hygiène, de la prévention et du contrôle de l'infection en tout temps, pour sensibiliser aux mesures de base et aux mesures spécifiques à appliquer, indépendamment de la pandémie Covid.

Accompagnement des équipes en matière d'éthique

L'accompagnement et la prise en soins des habitant-e-s en EMS, selon la singularité des situations rencontrées, suscite parfois des questionnements éthiques au sein des équipes pluridisciplinaires. En effet, l'auto-détermination des uns peut venir « chatouiller » les valeurs des autres, par exemple.

Animée par un intervenant gériatre et éthicien clinique, cette démarche, qui s'inscrit dans la ligne du projet institutionnel de la MV « La liberté d'être soi », permet d'accompagner les professionnel-le-s. Ils-elles peuvent partager autour de situations en ayant défini ensemble des scénarii argumentés selon les principes éthiques (bienfaisance, non-malfaisance). Garantir le respect des valeurs et la prise en compte des désirs de chacun-e, tout en soutenant les équipes interdisciplinaires en ce sens, est un enjeu constant.

Colloques cliniques

La Médecin répondante et la Direction des soins organisent chaque semaine un colloque clinique interdisciplinaire dans une équipe. Ce colloque réunit tous les acteurs de différents services autour d'une situation clinique ou d'une thématique choisie par l'équipe. Ils permettent une analyse interdisciplinaire des besoins et l'émergence de propositions d'actions concertées pour optimiser l'accompagnement et la prise en soins des habitant-e-s.

S'agissant des projets aboutis ou en cours

Gym seniors

Le maintien et l'entretien de la force physique, de l'équilibre et de la coordination sont des éléments indispensables au « bien vieillir » dans le grand âge. Ces trois éléments pris pour eux-mêmes ou cumulés, permettent d'éviter le plus possible les chutes de la personne âgée, qui sont un des événements traumatiques les plus prédictifs du taux de morbidité après 80 ans.

Pour compléter l'offre de prestations liées au maintien de la mobilité, un partenariat avec Gym Senior a débuté au mois de juin. Celui-ci vient s'ajouter au dispositif « Mobilité du grand âge » au côté des cours de Tai Chi proposés depuis plusieurs années, du groupe marche mis en place par le service de l'animation, ainsi que des prestations LAMAL de physiothérapie et d'ergothérapie à l'attention des résident-e-s ayant des besoins de prise en charge, développées depuis 2021 en collaboration avec MyPhysio et MyErgo. Cette activité de groupe permet également aux résident-e-s de se socialiser avec d'autres pairs et de gagner en satisfaction personnelle et qualité de vie.

Etude de gérodontologie

La Maison de Vessy a été sollicitée pour contribuer au projet de recherche de deux médecins dentistes de la Division de Gérodontologie et Prothèse, de la Clinique Universitaire de Médecine Dentaire de Genève. La santé bucco-dentaire peut avoir des impacts majeurs sur différents aspects de la santé et du bien-être (alimentation, infections pulmonaires, image de soi).

De plus, les progrès de la médecine dentaire ont permis le développement de nombreuses prothèses qui « complexifient » les soins. Cette recherche nous est apparue comme étant une

opportunité d'une part de participer au développement des soins d'hygiène bucco-dentaire, d'autre part d'optimiser la qualité des soins dispensés.

L'étude intitulée « Une fiche d'instruction personnalisée pour l'hygiène orale : une solution pour améliorer la santé buccodentaire des personnes âgées ? », approuvée par la commission d'éthique compétente, vise à tester l'utilisation de la fiche par les résident-e-s eux/elles-mêmes, ou par les soignant-e-s, qui bénéficieront en 2023 d'une formation à ce sujet. Ainsi, plusieurs résident-e-s ont manifesté leur intérêt à participer à l'expérience.

Le projet pilote ASSC

La réflexion autour de l'intégration des ASSC au sein des équipes de soins s'est poursuivie en 2022. Le cahier des charges, ainsi que la liste des actes médico-techniques, ont été finalisés et validés par le comité de direction.

Un des enjeux majeurs de ce projet est le recrutement d'ASSC en nombre suffisant permettant la mise en œuvre d'un pilote pour tester un modèle d'organisation et une délégation optimale.

Gestion des incidents

La gestion des incidents et événements indésirables graves contribue à la sécurité des résident-e-s et à l'amélioration de la qualité des prestations.

Afin de garantir l'analyse et le suivi de ceux-ci et le développement d'une culture de l'amélioration continue au sein de notre établissement, une organisation qualité a été mise en œuvre.

Trois cellules qualité ont été créées. Elles analysent les déclarations d'incidents et émettent des recommandations à l'attention du bureau qualité qui décide de leur mise en œuvre. Les cellules qualité sont composées de collaborateurs-trices, ambassadeur-riche-s de cette démarche auprès de leurs collègues.

Dans un premier temps, la gestion de la qualité est orientée résident-e-s. Ainsi, tout événement impliquant une baisse de qualité des prestations offertes aux résident-e-s fait l'objet d'une déclaration qui est traitée par les entités dédiées.

Cara

La Maison de Vessy s'est affiliée à Cara afin de permettre à chaque résident-e-s d'ouvrir un dossier électronique du patient (DEP) et choisir à quel-le professionnel-le de la santé ou institution il-elle souhaite donner accès dans le cadre de son suivi médical. Le DEP, accessible par le biais d'un ordinateur ou d'un smartphone, favorise la continuité de l'information auprès du réseau de soins.

Une présentation a eu lieu pour les résident-e-s, leurs proches et familles au Forum du mois de mai et a été suivie d'une séance d'inscription pour les personnes intéressé-e-s.

10 Direction administrative et financière (DAF)

S'agissant des inspectorats

GRESI

Le groupe risque pour l'état de santé et inspectorat a effectué une visite inopinée en fin d'année. L'inspection portait sur la mise en œuvre des mesures correctives demandées lors des visites des cinq années précédentes. Elle a confirmé que les actions mises en œuvre répondent à l'attendu et a relevé des points à développer pour l'année à venir, notamment en matière d'organisation et de documentation.



Service d'aide aux résident-e-s et aux proches (SAREAP)

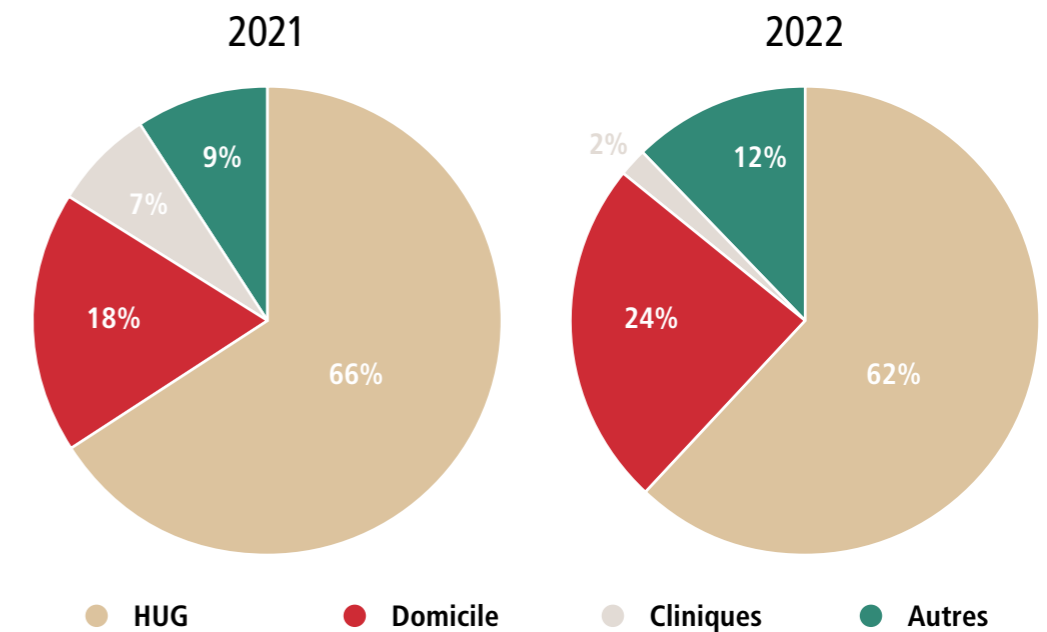
En 2022, la réorganisation du SAREAP s'est poursuivie, visant à répondre aux enjeux d'agilité et d'organisation en lien avec les vagues successives de Covid.

La volonté de développer l'interprofessionnalité au sein de la Maison de Vessy et l'accompagnement social de proximité auprès de nos habitant-e-s et de leurs proches, a été l'objectif poursuivi tout au long de cette année.

Les mouvements à la Maison de Vessy en quelques chiffres

A l'instar de 2021, le nombre de places est de 222 lits en long séjour et 4 lits d'accueil temporaire (UATR).

- La Maison de Vessy a accueilli 86 nouveaux-elles résident-e-s pour le long séjour : 50 femmes et 36 hommes.
- Provenance des entrées :
 - 62% des hôpitaux universitaires de Genève (HUG)
 - 24% du domicile
 - 2% de diverses cliniques privées.
- La moyenne d'âge des résident-e-s à la Maison de Vessy pour le long séjour a été de 86 ans. Par rapport à 2021, l'âge moyen reste inchangé.
- La durée moyenne de séjours en 2022 a été de 3 ans et 3 mois.



Durant cette année 2022, le SAREAP a réalisé 130 visites, traité 209 demandes d'admissions, et accueilli 24 résidents en relais, dont 14 ont décidé de rester vivre à la Maison de Vessy.

L'EMS relais a pour mission d'accueillir un-e résident-e de manière temporaire, dans l'attente qu'une place se libère dans l'EMS de son choix. L'Hôpital ne pouvant être considéré comme un lieu d'attente, l'EMS relais propose un lieu de vie adéquat, offrant les soins, la stimulation et le cadre de vie nécessaires pour préserver l'autonomie de chacun-e.

Unité d'accueil temporaire de répit (UATR)

Les 4 lits d'UATR permettant d'accueillir temporairement des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées, sont situés au sein de l'unité protégée Beaux-Champs.

C'est dans ce cadre sécurisant de l'unité, assorti d'un accompagnement individualisé et personnalisé garanti par l'approche Montessori, que 38 personnes en séjour UATR ont été accueillies, dont 15 plus d'une fois.

Au total, 78 séjours ont été organisés, pour une durée moyenne de 15 jours.

L'âge moyen des personnes ayant séjourné en UATR a été de 82 ans et 3 mois.

Le taux d'occupation annuel a atteint 80.21%, soit le taux le plus haut depuis l'ouverture de lits UATR en 2020.

Afin d'améliorer la qualité de nos prestations, le témoignage d'une personne ayant bénéficié d'un tel séjour est un outil précieux pour la Maison de Vessy. Aussi, en collaboration avec la Direction des soins, le SAREAP a participé à la réalisation et à la mise en place d'une enquête de satisfaction.

Dans un but d'amélioration constante de la qualité, le questionnaire est transmis en continu aux résident-e-s UATR et aux familles.

Cette approche permet à l'unité d'accueil et au SAREAP de travailler sur des actions d'amélioration et d'en voir concrètement les effets lors de l'analyse des résultats suivants.



Achats

L'année 2022 a été marquée par un renchérissement général des prix touchant toutes les catégories de produits, ainsi que des coûts énergétiques (électricité et gaz), la raréfaction de certaines marchandises et l'allongement des délais de livraisons. Cette hausse s'est ajoutée à celle des années 2020 et 2021, résultant de la crise sanitaire.

À la suite de l'arrêt brutal de l'ancien système de gestion des achats, il était nécessaire de faire évoluer le programme de gestion des repas en intégrant un nouveau module de gestion des commandes permettant de gérer tout le processus de fournitures de produits frais destinés à la production en cuisine.

Par ailleurs, le nouvel outil de gestion des achats a été déployé pour tous les approvisionnements liés aux différents économats centraux, soit l'informatique, la papèterie, les produits de nettoyage, les boissons, le médical et l'épicerie.

Le service de la comptabilité et la caisse centrale

Ce service est composé de plusieurs pôles, à savoir, la caisse centrale (comptes résident-e-s), la gestion des frais médicaux, la facturation fournisseurs, la trésorerie et la comptabilité générale.

À la suite d'un départ, un nouveau responsable de service est nouvellement arrivé en octobre 2022.

Quelques chiffres afin de mettre en perspective l'activité et les défis de ce service pour 2022 :

Frais médicaux

4'271 factures de frais médicaux saisies

6'526 prises en charges (assurances, SPC, résident-e-s)

Facturation

7'710 factures émises (Pensions, taxes de soins, forfaits caisses maladie)

Fournisseurs

2'681 factures saisies

11 Direction de l'exploitation (DEX)

La direction d'exploitation, constituée de 4 services incluant la cuisine, l'hôtellerie, l'intendance, le service technique et les prestations informatiques, s'est mobilisé tout au long de l'année en s'appuyant sur une structure efficiente, privilégiant la qualité, l'excellence des services proposés et un état d'esprit résolument orienté sur le mieux-vivre des résident-e-s et le bien-être des collaborateurs-trices.

Les équipes de la direction de l'exploitation ont su s'adapter rapidement à l'évolution de la situation sanitaire et ont participé activement au lancement de nombreux projets en adéquation avec les différentes mutations qui vont s'opérer dans les prochaines années, notamment d'un point de vue environnemental et sociétal.

Une année d'activité, riche et dense

Les faits marquants

- Obtention du Label Fourchette Verte Junior
- Obtention du prix de la meilleure consommation de produits GRTA 2022 en EMS
- Création de la Table d'hôtes « by » le Jardin des Senteurs
- Création d'un bar à salade au restaurant 12 34
- Mise en œuvre des enquêtes de satisfaction au restaurant des résidents et au 1234
- Participation à la 7ème édition du concours de cuisine aux automnales : les toqués de GRTA
- Formation Ergonomie au travail pour les collaborateurs-trices de l'intendance
- Rénovation de 68 chambres
- Rénovation du Foyer du personnel
- Réorganisation de la collecte des déchets

La restauration en chiffres

| | |
|----------------|--|
| 159'359 | repas servis aux résident-e-s (midi et soir) |
| 78'317 | petits-déjeuners servis aux résident-e-s |
| 24'306 | repas servi pour les enfants de l'école de Veyrier |
| 4'053 | repas pour le foyer de jour Le Relais de Vessy |
| 976 | couverts servis en banquet |

Les services de la DEX

Concernant les achats de la cuisine en 2022 :

- 1'920 litres de lait GRTA
- 3'358 kg de produits maraîchers GRTA
- 2'670 kg de pain GRTA
- 4'663 œufs
- 212 kg de fromage à raclette
- 28'310 yogourts

Tout au long de l'année, grandes manifestations et repas à thème ont pu être proposés aux résident-e-s.

Claude Legras, Meilleur Ouvrier de France du restaurant « Le Floris » et **Jean-Philippe Reymond**, membre d'Euro Toques Suisse, nous ont fait le privilège d'accompagner **Michaël Coquelle** lors du Noël des Résident-e-s. L'ensemble de toute la Maison de Vessy les en remercie très chaleureusement.

Un rapprochement d'expertises avec un autre EMS public afin de diversifier l'offre nutritionnelle pour les résident-e-s est en cours. Une formation a eu lieu cet automne à l'EMS MRPS en vue du déploiement d'un programme culinaire innovant et adapté à nos habitant-e-s.

Le Jardin des Senteurs est passé en mode automne/hiver avec La table d'hôtes de la Maison de Vessy. Une nouvelle prestation de restauration immersive dans une salle à manger privatisée, chaleureuse et conviviale, spécialement décorée pour l'occasion et pouvant accueillir jusqu'à huit personnes.

Enfin, l'arrivée de Madame **Marine Mével** en septembre, en tant que coordinatrice de la restauration, permet aux différents services impliqués dans la restauration, aux résident-e-s et à leurs familles, d'avoir une interlocutrice de choix. Depuis son arrivée, elle n'a eu de cesse de promouvoir le savoir-faire de la Maison de Vessy, que ce soit pour des événements, manifestations, et des anniversaires.

L'intendance en chiffres

| | |
|----------------|---------------------------|
| 157'700 | kg de linge lavé par an |
| 81'459 | chambres nettoyées par an |
| 19'000 | m2 espaces verts |
| 186 | tonnes de déchets traités |



L'hôtellerie et ses métiers

Les employé-e-s de la restauration

La crise sanitaire s'éloignant un peu, l'équipe de restauration a pu de nouveau accueillir les convives et également contribuer à la réussite de plusieurs manifestations (soirée PLQ Grand Esserts, anniversaires, etc.)

Les lingères

Tout en garantissant la distribution quotidienne du linge des résident-e-s et les tenues professionnelles de centaines de collaborateurs-trices, l'équipe a pu bénéficier d'une formation « Ergonomie au travail » et d'un accompagnement dans la gestion de la santé & sécurité au travail.

Les employées de Maison

L'équipe des employées de Maison a également participé activement à la formation « Ergonomie au travail ».

Les nettoyeuse-ur-s

Toute l'équipe de nettoyage a continué, en période de pandémie, l'effort de désinfection des surfaces communes.

Les membres de l'équipe ont également participé à la formation sur l'ergonomie au travail.

Un programme de réorganisation des flux et de la collecte des déchets sur l'ensemble du domaine de la Maison de Vessy est en cours et sera finalisé en 2023.



Le service technique en chiffres

1'953 demandes d'intervention par an

134 plans de maintenances suivis

Le Service technique est à disposition 24/7 pour la maintenance et la sécurité des 5 bâtiments et du domaine. Il assure la maintenance des installations électriques, sanitaires et du chauffage, intervient dans divers travaux de menuiserie et de peinture et s'occupe de l'entretien arboricole du parc.

En 2022, le service technique a notamment :

- suivi 134 plans de maintenance, principalement sur le matériel médical (ODIM) et toutes les installations techniques
- effectué 51 interventions techniques de piquet
- organisé et supervisé la maintenance des deux transformateurs 18000V/400V, des 3 disjoncteurs masterpacks 900 ampères et des 4 disjoncteurs NSX. Un plan de continuité d'activité a été déployé afin de garantir la sécurité des résident-e-s et des collaborateurs-trices
- rénové le foyer du personnel
- installé une nouvelle signalétique et un nouveau marquage sur tous les parkings
- fabriqué les supports pour les portraits de l'exposition proches aidants aux HUG.

Enfin, en collaboration avec nos prestataires informatique, le service technique a participé à l'installation de 27 nouveaux switchs en parallèle des switchs existant et connecté 750 ports.

AIMP et service IT

La conduite d'un AIMP a permis d'adjudger la prestation d'infogérance à un nouveau prestataire. L'enjeu était majeur après la cyberattaque vécue en 2021. Le changement de prestataire informatique a permis de relancer le développement d'une vision stratégique du système informatique de la Maison de Vessy.

Les travaux préparatoires du projet de refonte de l'infrastructure sont maintenant en cours et nous permettrons d'accroître notre sécurité informatique mise à mal durant l'année 2021.



12 Service animation

Grâce à une certaine accalmie sur le plan sanitaire, les activités d'animation ont pu reprendre un programme quasi habituel.

Activités du service et manifestations institutionnelles

Les activités proposées par le service d'animation sont diverses et variées et répondent aux besoins et aux demandes des habitant-e-s. Celles-ci se veulent bien souvent collectives et permettent notamment de créer du lien social.

Nous œuvrons également à proposer des **activités individuelles**. Cette année, l'équipe d'animation a créé un chariot sensoriel, support adapté aux habitant-e-s ayant différentes difficultés motrices, cognitives ou sensorielles. Celui-ci comporte du matériel riche et varié permettant d'adapter l'approche selon les capacités préservées des habitant-e-s.

Les **préoccupations écologiques** questionnent beaucoup les habitant-e-s de Vessy, qui en parlent régulièrement lors des comités de rédaction du journal interne « la Feuille Dorée » ou lors des revues de presse. Ainsi, l'équipe d'animation a souhaité écrire chaque mois, dans le journal interne, un article sur le thème de l'écologie.

En lien avec ces articles et afin de promouvoir la **mobilité douce**, durant une semaine, l'équipe d'animation a proposé de nombreuses balades en triporteur électrique prêté gratuitement par l'association Transport environnement et en partenariat avec Genève Roule.

L'équipe d'animation a par ailleurs relancé l'activité « **vente de vêtements et d'accessoires de seconde main à petits prix** » en donnant ainsi une seconde vie aux vêtements généreusement offerts par les familles. Les recettes de cette vente, ainsi que celles des prochaines, permettront de soutenir les habitant-e-s bénéficiant de peu de moyens financiers.

L'atelier chant a pu être repris suite à la pandémie pour le bonheur de nos nombreux-ses amateurs et amatrices de chant.

L'équipe d'animation a proposé à un plus grand nombre d'habitant-e-s des **sorties diverses et variées** : emplettes, repas au restaurant, pique-niques, goûters, balades dans divers parcs genevois, croisières sur le lac, cirque, cinéma, visite dans un zoo, etc.

Par ailleurs, elle a continué à proposer durant toute l'année des **appels Skype aux familles** et aux résident-e-s qui en faisaient la demande.

Depuis septembre, **les rencontres intergénérationnelles** ont repris avec la crèche la Cigogne. Ces moments d'échanges et de partages autour d'activités diverses et variées et un moment de goûter ont lieu un après-midi par mois et sont sous le signe de la joie, de la bonne humeur et du plaisir de se retrouver.

Les animateurs-trices référent-e-s de l'unité protégée ont proposé, en collaboration avec l'équipe soignante, des activités en lien avec la méthode Montessori, notamment :

- **la création d'une éphéméride** sur chaque étage où l'habitant-e est sollicité-e pour changer la date du jour, par exemple.
- **La décoration personnalisée des portes** des habitant-e-s basée sur leur histoire de vie, permettant ainsi de leur donner un repère dans leur unité de vie.
- **la création de livres grands formats** qui sont disponibles sur chaque étage, afin de faciliter la lecture.

L'année 2022 a été également rythmée par nos **fêtes et manifestations institutionnelles** qui ont pu être maintenues pour le plus grand bonheur des habitant-e-s : fête des Beaux-Jours, fête Nationale le 1er août, illuminations, marché de Noël, fête de l'Escalade en présence de la Compagnie de 1602, et enfin le Noël des résident-e-s.



Les animations faites par nos partenaires

Nous collaborons également étroitement avec des partenaires qui interviennent toute l'année, comme le **Tai-Chi** hebdomadairement, ainsi que les **clowns relationnels**. La fréquence pour cette dernière activité a été augmentée afin d'assurer une visite aux habitant-e-s une fois par mois et par unité.

Une nouvelle activité de **Gym Seniors** a également été déployée en milieu d'année, en binôme avec les collaborateurs-trices de l'animation.

Les bénévoles

L'activité des bénévoles a repris dans son ensemble. Une trentaine de bénévoles interviennent régulièrement auprès des habitant-e-s.

Le repas des bénévoles qui a lieu en juin, ainsi que les deux réunions programmées cette année, ont permis de les réunir et de les remercier pour leur collaboration et leur engagement auprès des habitant-e-s.

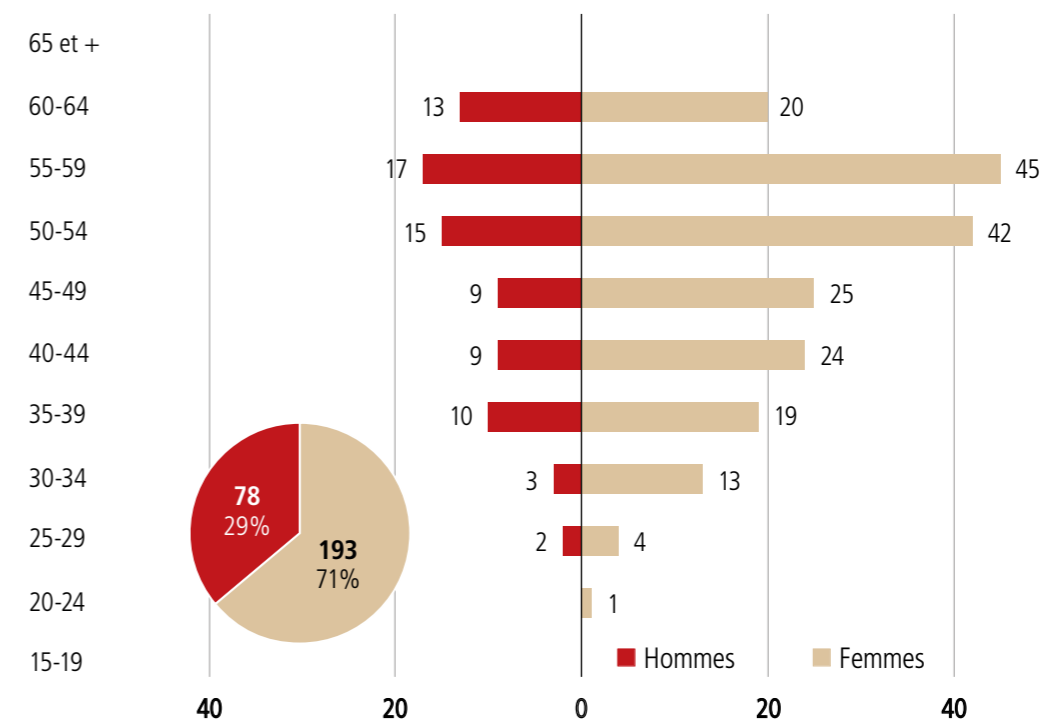
Nous avons également eu le plaisir d'accueillir une nouvelle bénévole de l'association « pattes tendues », en plus de l'intervention de la bénévole actuelle.





13 Direction des ressources humaines (DRH)

Pyramide des âges (collaborateur-trice-s)
CDI au 31.12.2022

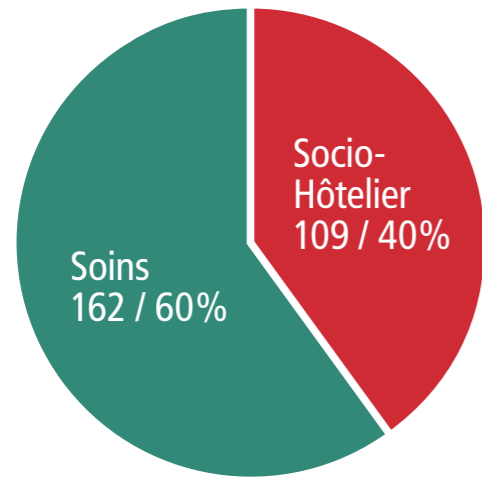


La Maison de Vessy compte parmi ses collaborateur-trice-s **71%** de femmes pour **29%** d'hommes.

Près de **69%** de l'ensemble des collaborateur-trice-s de la Maison de Vessy est âgé de **45 ans** et plus.

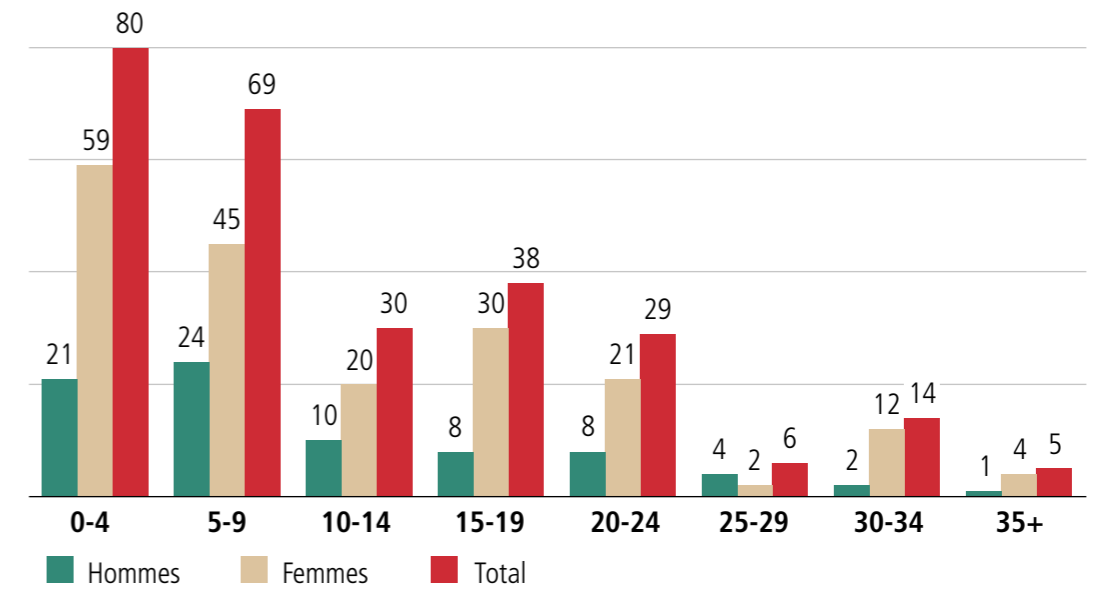
En **2022**, la tranche d'âge la plus représentée au sein de l'Institution chez les femmes comme chez les hommes est de **55 à 59 ans**.

Répartition de l'effectif
contrat à durée indéterminée 31.12.2022



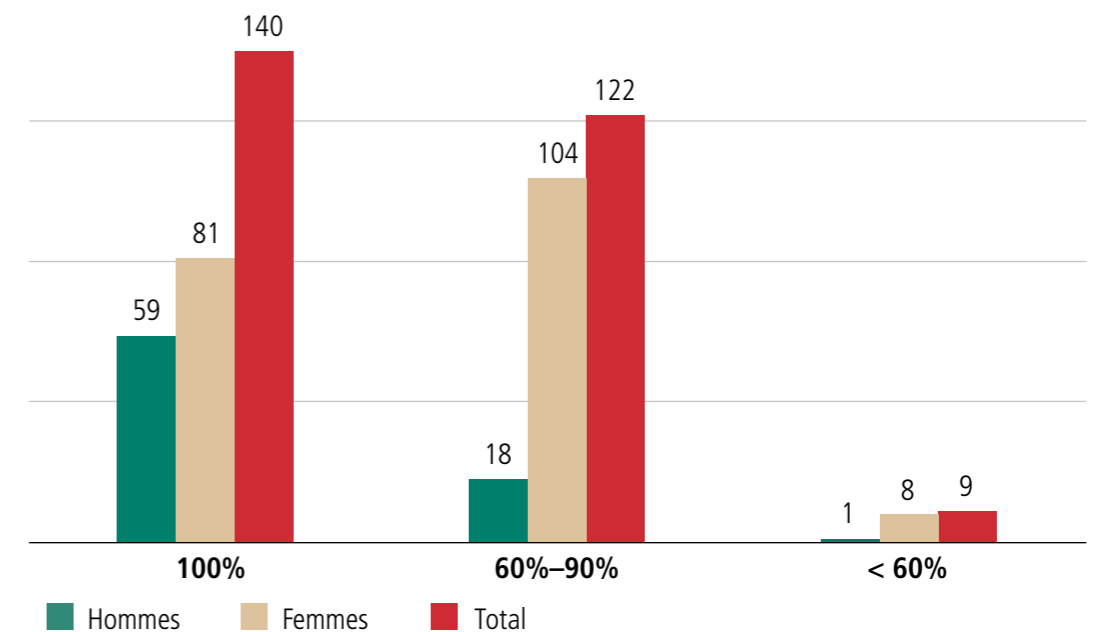
L'effectif de la Maison de Vessy est réparti en deux grands pôles d'activités. **Le secteur des soins** compte 60% des effectifs et emploie ainsi 162 collaborateur-trice-s. **Le secteur socio-hôtelier** regroupe 40% de l'effectif avec 109 collaborateur-trice-s actif-ves-s.

Ancienneté (employé-e-s)
contrat à durée indéterminée 31.12.2022



En 2022, les femmes cumulent en moyenne 12 ans d'ancienneté contre 11 ans pour les hommes. Au niveau global, les collaborateur-trice-s de la Maison de Vessy atteignent **en moyenne 11 ans d'ancienneté**.

Taux d'activité - contrat à durée indéterminée 31.12.2022



140 personnes, soit **plus de 52%** des effectifs, **travaillent à plein temps**. 122 personnes, soit un taux de 45% de nos collaborateur-trice-s, travaillent à temps partiel, allant de 60 à 90% d'activité.

Turnover 2022

| | |
|------------------------|------|
| Effectif au 01.01.2022 | 274 |
| Effectif au 31.12.2022 | 271 |
| Départs en 2022 | 21 |
| Turnover | 7.7% |

Le taux de rotation (ou turnover en anglais) est le rapport entre le nombre de départs et l'effectif moyen employé par l'établissement pendant un exercice comptable (une année civile).

Suivi du rapport d'audit No 143 de la Cour des Comptes

Le suivi de la Cour des comptes s'est poursuivi tout au long de l'année 2022 afin de pouvoir clôturer les 3 recommandations encore ouvertes.

Ces 4 années durant, l'Institution, pour elle la DRH a, en étroite collaboration avec de nombreux acteurs internes, finalisé la conception et la structure de l'organisation RH de la Maison de Vessy et produit quelques centaines de documents qui formalisent désormais son actuel et futur fonctionnement.

L'activité courante et l'évolution de l'environnement de travail de la Maison de Vessy et de sa mission vont conduire l'Institution à poursuivre ses travaux, mais l'enjeu réel pour les années à venir sera de faire vivre ces politiques établies et s'assurer de leur pérennité.

Recrutements

Plus de 40 processus de sélection ont été menés par le service RH en 2022. Parmi eux, les remplacements des nombreux départs prévus, mais aussi des contrats à durée déterminée pour palier de manière efficiente à l'absence. Cette volonté s'inscrit notamment dans le dispositif de gestion de la santé en entreprise, qui permet de réduire l'absence courante et prévenir les risques de déséquilibre dans la répartition des tâches, avec les conséquences qui peuvent en résulter.

Le recrutement a représenté une importante activité pour le service, comme l'attestent ces quelques chiffres :

- 3'000 dossiers reçus ;
- 105 entretiens menés ;
- 800 heures de travail consacrées à la gestion des processus de recrutement.

La direction des ressources humaines continue les travaux préparatoires pour l'éventuelle acquisition d'une nouvelle plateforme de recrutement, afin d'améliorer l'expérience candidat et optimiser l'occupation des ressources du service.

Formations

En 2022, La Maison de Vessy a maintenu son programme de formation initié l'année précédente, et poursuivi de manière intensive les formations pour l'ensemble du personnel, orientées selon 3 axes :

- la relève des métiers de la santé, de l'exploitation et de l'animation ;
- le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs-trices (savoir, savoir-être, savoir-faire) ;
- la formation professionnelle initiale.

Après plusieurs séances avec le service de l'apprentissage, dorénavant partenaire pour le recrutement des apprenti-e-s, le service RH a mis en œuvre une politique de l'apprentissage et défini un plan d'action pour les 5 prochaines années.

Dans le cadre d'une meilleure gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, le service RH a mis le focus sur le développement des compétences à travers une politique de formation continue en cours d'emploi. Cela concerne en priorité le personnel soignant avec les offres suivantes :

- validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la fonction d'ASSC ;
- certificat d'études avancées (CAS) de praticien-ne formateur-trice (PF).

Concernant le nouveau dispositif institutionnel de VAE ASSC, un appel à candidature a été lancé en 2022. Deux collaboratrices vont ainsi démarrer la formation en 2023. Un nouvel appel à candidatures sera désormais effectué chaque année pour identifier les nouveaux-nouvelles apprenant-e-s.

En 2022, le service RH a également déployé une formation en lien avec l'**ergonomie au travail**, visant à prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et assurer ainsi la sécurité et la santé des collaborateurs-trices de notre Institution.

Cette formation a concerné 45 collaborateurs-trices de la direction de l'exploitation.

En 2023, La Maison de Vessy accompagnera les équipes soignantes avec un **focus sur la fonction d'aide-soignant-e** afin d'identifier des axes d'amélioration et de prévention spécifiques à ce domaine et émettre des recommandations y relatives.

Le dispositif de **gestion incendie**, autre thématique centrale constituant un objectif institutionnel prioritaire, s'est poursuivi en 2022. Des formations ont été dispensées pour le traitement des alarmes, la manipulation des extincteurs et les consignes et comportements attendus lors « d'invacuation/transfert » en cas de feu. De nouvelles sessions sont prévues pour les nouveaux-elles collaborateurs-trices de manière systématique dans leur plan d'intégration.



Cette année fût également celle de la consolidation pour la formation des cadres de proximité, avec les thématiques suivantes :

- le renforcement des compétences managériales ;
- la gestion des conflits et protection de la personnalité ;
- la gestion de l'absence suite au déploiement du projet de gestion de la santé en entreprise « CLIMAT VESSY 2023 ».

Enfin, le service RH a renforcé sa collaboration et rencontré plusieurs de ses partenaires actifs dans la réinsertion et la réadaptation. Il a notamment été présent lors de plusieurs événements RH, tel que « Jobs rencontres » organisé par l'Association Découvrir. La Maison de Vessy a par ailleurs reçu le label de la Fondation IPT. Elle confirme son statut de partenaire et poursuit ainsi son rôle sociétal en intégrant dans son dispositif de formation la dimension sociale.

Noël des enfants des collaborateurs-trices

La Maison de Vessy se faisait une joie d'accueillir le traditionnel Noël des enfants des collaborateurs-trices en présentiel, mais elle a dû se résoudre à l'annuler une nouvelle fois pour raisons sanitaires. Cette fête institutionnelle avait suscité un fort engouement avec pas moins de 170 invités inscrits dont plus de 90 enfants.

La Maison de Vessy a pu remettre pour les enfants des collaborateurs-trices 94 cadeaux de Noël accompagnés de quelques friandises confectionnées par le Chef et sa brigade, et délicatement emballées par le service RH dans les cuisines.

Gestion de la santé en entreprise

En 2022, les travaux de consolidation d'un dispositif de gestion de la santé en entreprise se sont poursuivis et la direction générale, pour elle, la direction des ressources humaines, a redessiné le concept global de santé et sécurité au travail et mandaté le groupe ISMAT pour un accompagnement à la mise en œuvre d'un programme de santé en entreprise.

Le **projet appelé « Climat Vessy 2023 »** a été lancé, mettant un focus sur le renforcement des conditions-cadres du développement du climat de travail et la protection de la santé des collaborateurs-trices, grâce à un processus RH formalisé et des actions de management fondées sur la reconnaissance, l'écoute, les règles de conduite harmonisées en matière de droits et devoirs et la clarification des attentes.

L'ensemble des cadres a eu le plaisir de bénéficier d'un accompagnement et de formation dédiés à la prévention et la gestion des absences.

Ce dispositif participe déjà à la tendance baissière de l'absence de ces derniers mois. Ces bons résultats n'auraient été possibles sans la contribution de l'ensemble des cadres et l'active participation des collaborateurs-trices de la Maison de Vessy, désormais réels ambassadeurs du dispositif et acquis à cette cause, qui se voient ici sincèrement reconnus et chaleureusement remerciés.

Groupe de Confiance de l'Etat de Genève

La Maison de Vessy a étendu son affiliation et désigné le **Groupe de confiance** comme entité chargée de recevoir et traiter les alertes émanant des membres du personnel de son institution. Cette nouvelle collaboration a fait l'objet d'une convention signée en 2022.

Gestion de 2 AIMP

La direction des ressources humaines a piloté en parallèle deux processus d'appel d'offres selon la méthodologie des accords internationaux sur les marchés publics (AIMP) à laquelle est soumise notre Institution.

Le 1er marché concernait le renouvellement des contrats d'assurance personnes qui arrivaient à échéance au 31 décembre 2022, soit l'ensemble des 3 branches assurantielles (LAA, LAAC, et LAPGM).

Le 2ème marché qui a nécessité un travail considérable en interne portait sur les contrats-cadres qui lient la Maison de Vessy aux acteurs de location de services (LSE) de la place, tant pour les métiers des soins que ceux de l'exploitation.

Travaux avec la Commission du personnel

Comme à l'accoutumée, la direction de la Maison de Vessy a privilégié le partenariat social et mis en place un groupe de travail participatif composé de membres de la Commission du personnel et de directions concernées par deux sujets en 2022 :

Groupe de travail « Absences »

Les membres du groupe travaillent en bonne intelligence sur des pistes d'améliorations et ébauches de solutions qui s'inscrivent dans la construction du dispositif de gestion de la santé en entreprise afin de garantir santé et sécurité au travail pour les collaborateurs-trices de la Maison de Vessy.

Groupe de travail « Foyer du personnel – Salle d'allaitement »

En 2022, nous avons mené à son terme le projet de « Réaménagement du foyer du personnel » et avons désormais le plaisir de pouvoir offrir un espace de restauration et de détente, accueillant, confortable et chaleureux à l'ensemble des collaborateurs-trices de la Maison de Vessy.

Dans le cadre de ce projet, une nouvelle salle d'allaitement a également été créée dans un espace dédié qui a fait l'objet d'une profonde rénovation. Ce local permet désormais d'accueillir les jeunes mères et leur bébé dans un environnement confortable, à l'abri des regards, aéré, fermé, équipé d'un point d'eau et de tout le matériel nécessaire à leur confort et leur bien-être.



14 Système de contrôle interne (SCI)

Le comité de pilotage du SCI (COPIL SCI) n'a eu de cesse de poursuivre le développement du système de contrôle interne au sein de l'institution.

Les procédures, directives et annexes

Pas moins d'une trentaine de documents institutionnels ont été rédigés et validés et sont entrés en vigueur durant l'année. Ceux-ci ont été systématiquement présentés aux cadres durant les colloques qui leur sont dédiés, par chaque direction directement répondante de leur mise en œuvre.

Les risques institutionnels

Le suivi de l'état des risques institutionnels s'est effectué avec les cadres lors d'ateliers spécifiques. Grâce à l'intense travail effectué depuis l'identification des risques en 2021, près de $\frac{3}{4}$ de ceux-ci ont pu être clôturés.

Les projets

Projet pilote allocation pour impotent (API)

Suite à la sollicitation de la DGS et de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociale (OAIS) concernant l'octroi de l'allocation impotence, le projet pilote débuté en novembre 2021 s'est poursuivi pendant toute l'année 2022 avec plus de 70 évaluations.

Ce projet a pour objectif de garantir aux ayants droits un recours optimal à cette allocation, notamment en EMS.

Acquisition d'un nouvel outil de gestion des achats (NOGA)

Suite à l'appel d'offres simple de 2021, d'importants travaux ont été effectués permettant une mise en production de l'outil, dorénavant dénommé NOGA, le 1er décembre 2022. Cette première phase a permis l'automatisation des commandes externes, ainsi que leur flux de validation, la gestion des stocks centraux (physiques et financiers) et un début d'automatisation des commandes internes.

Refonte du site internet

La Maison de Vessy attendait depuis plusieurs années de pouvoir créer un nouveau site internet, plus en phase avec les besoins des familles et futur-e-s résident-e-s. En 2022 elle a pu réaliser un appel d'offre pour trouver un prestataire capable de l'accompagner dans cet enjeu majeur. Les travaux préparatoires menés durant l'année laissent présager d'un déploiement prometteur en 2023.

Les audits et inspections

Le résultat de l'inspection de la CNPT ayant eu lieu le 29 novembre 2021 a été communiqué au magistrat en octobre 2022, qui a pu prendre position sur le rapport et les recommandations le 16 novembre 2022 comme évoqué dans le mot de la direction générale.

Le GRESI a procédé à une inspection inopinée comme évoqué dans le chapitre DSI.

Enfin comme évoqué dans la rubrique DRH, le suivi de l'audit No 143 de la Cour des Comptes s'est poursuivi tant par la Cour elle-même que par le SAI.

La qualité institutionnelle

Hormis le déploiement des cellules incidents et du bureau qualité évoqués sous la direction des soins et qui participent à l'amélioration en continu de la qualité institutionnelle, la Maison de Vessy a tenu à déclencher plusieurs enquêtes qualité thématiques.

Enquête UATR

Un questionnaire est systématiquement envoyé aux familles et proches des bénéficiaires d'un séjour en UATR depuis le début de l'année. Il s'agit principalement de questionner des éléments de qualité de l'information et des prestations socio-hôtelières.

Un taux de participation de 45% nous a permis d'effectuer un 1er bilan avant l'été. Les réponses ont majoritairement relevé une grande satisfaction, ainsi que l'identification de quelques points d'amélioration afin de développer les prestations. Un 2e bilan sera à nouveau effectué durant le 1er trimestre 2023.

Enquêtes restauration

Enquête de satisfaction au restaurant des résident-e-s

En juillet 2022, un questionnaire a été mis à disposition des résident-e-s mangeant au restaurant qui leur est dédié, ainsi qu'au 12 34. Sur 47 questionnaires distribués, 41 personnes ont eu l'amabilité de répondre, soit 83.7%. Celles-ci ont relevé **leur grande satisfaction quant aux repas servis au quotidien**, au lieu et à l'atmosphère qui s'y dégage, et ont particulièrement mis en exergue l'amabilité et la disponibilité du personnel en salle. Cette enquête a également permis de relever quelques points d'amélioration, qui permettront à la direction de l'exploitation de continuer à œuvrer à l'amélioration de la qualité. Les résultats ont été présentés à l'ensemble des collaborateurs-trices concerné-e-s.

Enquête de satisfaction au 12 34 pour les externes

Durant le mois de novembre 2022, un questionnaire a été proposé à l'ensemble des externes mangeant au 12 34. 33 personnes ont accepté d'y répondre. Elles ont mis en avant la qualité et la variété des repas proposés, la qualité de l'accueil et la serviabilité. Les résultats ont également démontré un intérêt pour une restauration le week-end. Ce thème sera traité avec une enquête en 2023.



15 Labels et distinctions

La Maison de Vessy a encore pu s'enorgueillir de continuer à bénéficier de différents labels de qualité et d'en obtenir de nouveaux :



IPT

La fondation IpT témoigne de l'engagement de la Maison de Vessy en faveur de l'insertion, de la réinsertion et de l'orientation professionnelle et la remercie pour son investissement dans la création d'opportunités professionnelles.



AIECD

Le label de l'Association Internationale Ensemble Contre la Douleur (AIECD), qui s'inscrit dans une démarche au quotidien de l'évaluation de la douleur des résident-e-s afin de les soulager le mieux possible en continu, a été reconduit en octobre 2021.



Fourchette verte seniors

La Maison de Vessy est de nouveau labellisée Fourchette verte « seniors », label qu'elle détient depuis mai 2017. Cela implique une restauration de qualité que nous sommes fiers de proposer au quotidien à nos habitant-e-s afin qu'ils-elles se restaurent de manière saine et équilibrée, tout en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun-e d'entre eux-elles.

Fourchette verte junior

Ce label garantit aux élèves qui fréquentent le restaurant scolaire des menus variés et équilibrés, des conditions d'hygiène irréprochables et un tri attentif des déchets alimentaires.



Genève région terre avenir (GRTA)

Acquis en mai 2021, le label GRTA a été renouvelé en 2022.



Euro Toques

L'affiliation Euro Toques Suisse de notre Chef témoigne de son respect d'un code d'honneur et de son engagement à défendre son métier et à promouvoir la qualité des produits de son pays, de sa région et de son terroir dans la cuisine qu'il propose au quotidien à la Maison de Vessy.



Fait maison

L'identifiant « Fait maison », désormais bien connu grâce à son logo vert et aux délicieux plats et desserts préparés par notre brigade, continue à faire la joie des gourmand-e-s au quotidien.



1+ pour tous, employeur responsable

Notre institution arbore fièrement depuis plusieurs années le « label 1+ pour tous, Employeur responsable ». Reconduit en octobre 2020, sa validité perdurera jusqu'à octobre 2022.

Ce label est une reconnaissance destinée aux institutions et entreprises du canton qui engagent, à compétences égales, des personnes sans emploi résidant à Genève et qui favorisent le retour sur le marché du travail de personnes qui ne bénéficient pas de tous les avantages pour retrouver un emploi, soit en raison de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période de chômage trop longue.



SIG – éco21

Dans la continuité du certificat éco21 décerné par les SIG en novembre 2021, la MV poursuit son engagement en faveur des économies d'énergie et du développement durable.



16 Partenariats et remerciements

Ils sont nombreux cette année encore à avoir accompagné la Maison de Vessy de leurs compétences et de leur bienveillance à son égard.

Partenaires publics, privés, autorités, ils ont soutenu par leur action, notre mission. Ils ont rejoint notre belle Maison et fait leur notre devise « La Liberté d'être soi ». Nous les remercions chaleureusement d'avoir cru en nous.

La Maison de Vessy remercie très chaleureusement l'ensemble des quelques 300 collaborateur-trice-s qui s'engagent au quotidien avec professionnalisme, engagement et bienveillance pour le bien-être des habitant-e-s.

La Maison de Vessy souhaite adresser ses plus sincères remerciements à son magistrat, M. Mauro Poggia pour son réel soutien et sa présence à la Maison de Vessy notamment lors de la célébration de la Fête nationale du 1er août 2022.

La Maison de Vessy souhaite naturellement remercier la direction générale de la santé en la personne de son directeur, M. Adrien Bron, et en celle de M. Laurent Mauler. Nous remercions également tous les collaborateurs-trices du département avec qui nous avons régulièrement échangé cette année durant.

En 2022, la Maison de Vessy a pu compter sur des partenaires précieux, les HUG, la CPEG, l'Hospice général, l'Association Alzheimer, les SIG, la Mairie de Veyrier, la banque Raiffeisen, Berney SA, OneSolutions, Ilem SA, Zendata, T&N, MyPhysio, MyERgo, Gym Seniors Genève, Details, qu'ils soient toutes et tous chaleureusement remercié-e-s de leur engagement à nos côtés et de leur soutien.

La Maison de Vessy remercie chaleureusement et naturellement les habitant-e-s, leurs familles et leurs proches pour la confiance témoignée, dans cette sortie de crise sanitaire.

m'

La liberté d'être soi